



Elections professionnelles

La CGT, un syndicat qui conteste et qui propose

Votez pour celles et ceux qui revendiquent et qui construisent



Du 28 septembre au 4 octobre, les salarié·e·s de la plupart des établissements de France Télévisions éliront leurs représentants aux comités sociaux et économiques (CSE) qui remplacent désormais les comités d'établissement (CE). **Ces élections interviennent à un moment crucial dans la vie de l'entreprise et de l'audiovisuel public.**

Après les annonces d'un plan d'économies sans précédent en juillet dernier, la direction de France Télévisions, en accord avec la tutelle, veut entamer, juste après ces élections, **une transformation majeure de l'entreprise. Passage d'une logique de chaînes à une logique de programmes, augmentation à coût constant des programmes régionaux, rapprochement France 3 / France Bleu... tout en accompagnant ce mouvement d'une réduction drastique des moyens et de l'emploi...**

On en a déjà vu un avant goût de cette transformation avec la suppression brutale de France Ô, le transfert de France 4 sur le web, les menaces de disparition des éditions nationales de France 3, l'hallucinant projet de déménagement de France 3 Paris Ile de France-Vanves au Siège.

Les salarié·e·s devront donc pouvoir compter, face à la direction et à l'actionnaire, sur une représentation combative et crédible.

A France Télévisions, depuis des années, **la CGT a développé un syndicalisme de contestation et de proposition qui a fait ses preuves.** Un contre-pouvoir reconnu, rigoureux et efficace, et qui aura permis de maîtriser un

certain nombre de projets stratégiques. On en citera quelques uns :

- **La négociation de l'Accord collectif du 28 mai 2013 et de ses 11 avenants.**

Un accord contesté par Bercy car jugé trop avantageux pour les salarié·e·s. Sa défense sera un des enjeux des élections. Temps de travail, système salarial, définition des métiers... La direction a déjà annoncé la couleur et ses cibles. En réponse aux exigences de Bercy, elle veut tout remettre à plat. Généraliser les polyvalences en ne conservant que des références minimalistes aux métiers, augmenter de façon considérable le temps de présence dans l'entreprise, simplifier un texte qu'elle juge trop rigide. Or qui pourra mieux défendre l'Accord collectif que le syndicat qui l'a principalement négocié avec une constance dans le travail reconnue de tous ?

- **La surveillance de la mise en œuvre de l'offre info (Franceinfo TV et web).**

La CASMOA (commission de suivi et d'ajustement de Franceinfo), imaginée en CCE, aura permis de questionner le projet au plus haut niveau en s'efforçant d'ajuster les moyens nécessaires à son fonctionnement, comme par exemple, la création de 8 postes de monteurs supplémentaires. En même temps la CGT a dû aussi se montrer lucide, acceptant les tâches techniques imposées aux

« deskeurs », circonscrites à la chaîne-info, pour permettre la naissance d'une entité de service public avec 180 emplois à la clé, dont la moitié en création nette. Un travail considérable de réflexion et de contre-propositions a été mené avec les salariés du collectif, pour la défense des conditions de travail, encore largement perfectibles. Si l'audience du canal 27 de la TNT n'est pas encore au rendez-vous des efforts des personnels, l'offre numérique de Franceinfo est devenue une des premières du pays.

● **L'encadrement du projet de feuilleton (Un si grand soleil) à Vendargues.**

Un projet d'ampleur entièrement produit en interne, fabriqué par la filière, et dont les droits seront détenus par FTV à travers sa filiale de production France.tv Studio (ex-MFP). Le site de Vendargues est un nouvel outil industriel, avec des salariés impliqués mais vigilants, là aussi, sur leurs conditions de travail. La mobilisation de la CGT face à la réforme de la filière, engagée en parallèle, aura permis de maintenir les 8 sites de production tout en en créant 2 nouveaux, à Vendargues et au Franay. La mobilisation aura aussi permis aux salariés de la vidéo mobile qui le souhaitent de rester basés en région. La mobilisation est toujours en cours pour le maintien des fictions dans les sites existants. Pourtant, tout est loin d'être acquis et on sait que le lobby des producteurs qui prétendaient que le feuilleton serait une « catastrophe industrielle », ne renonce pas à l'idée de liquider notre outil de production. D'où l'importance d'une représentation combative et crédible, celle de la CGT, qui s'oppose sans relâche depuis des décennies aux décrets Tasca et à l'externalisation de nos programmes.

● **Le projet de chaîne de plein exercice en Nouvelle Aquitaine, NoA TV.**

Lancée le 11 septembre sur les box, NoA TV est un projet original, dans la façon dont les personnels sont associés à sa conception, à sa mise en œuvre et à l'évaluation de nouvelles pratiques professionnelles avec les outils numériques, tout en préservant les métiers. L'accord sur l'expérimentation « embarquée » (évaluée au fil de l'eau), signé à l'unanimité des organisations syndicales représentatives en Nouvelle-Aquitaine, reprend les principes de l'accord sur la Qualité de Vie au Travail. Cet accord QVT se veut un moyen de redonner aux personnels toute la place qui leur revient dans les projets de transformation. Reste à contraindre la direction à jouer le jeu et à respecter les conditions de travail, les métiers et les textes qui vont avec. Et pour cela, encore une fois, une forte représentation de la CGT sera la meilleure des garanties.

Les enjeux à venir sont considérables et il est indispensable pour les salarié·e·s de se doter de la représentation la plus solide face à une tutelle et une direction très déterminées. Une CGT fortement représentée sera le meilleur rempart pour les salarié·e·s dans cette période lourde de risques sociaux.

**Alors à partir
du 28 septembre,
faites le bon choix,
votez pour celles et ceux
qui revendiquent
et qui construisent**

Paris, le 12 septembre 2018